



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Protection de l'enfance : Réaction du groupe écologiste à l'audition de Christian Poiret à l'Assemblée nationale

Lille, le 06 février 2025

Nous avons suivi évidemment avec beaucoup d'attention l'audition du Président du Département du Nord hier après-midi par la commission d'enquête parlementaire sur les manquements dans la politique de protection de l'enfance.

Même si le Président a apporté des éléments chiffrés, le moins que l'on puisse en dire c'est que nous n'avons pas été convaincu par les réponses apportées par M. Poiret aux questions des parlementaires.

Sur les financements nécessaires à la politique de protection de l'enfance, et alors qu'actuellement 190 enfants n'ont pas de solution de placement malgré une décision de justice, le Président en appelle à l'Etat. Si l'État doit nécessairement participer au financement de la protection de l'enfance, quelle curieuse approche des responsabilités ! **S'il manque 16 millions d'euros pour la protection de l'enfance dans le Nord, c'est parce que le Département a bien décidé d'affecter cette somme à autre chose.** Et si nous n'avions pas compris, le Président a répété à plusieurs reprises lors de ses séances de vœux aux agents ou lors de cette audition, que ses choix politiques il les "assume".

Sur le procès de Châteauroux, interrogé sur les raisons pour lesquelles le Département du Nord ne s'est pas porté partie civile aux côtés des jeunes victimes, notamment pour réclamer la restitution des sommes versées par le Département du Nord (à hauteur de 630 000 euros, selon l'enquête de la cellule d'investigation de Radio France), le Président répond qu'il ne savait pas "jusqu'à hier", qu'il pouvait le faire.

**Qui peut croire une seconde qu'il n'a pas eu connaissance des notes des services juridiques ou rapports d'enquête interne rédigés sur ce sujet depuis 2017 à aujourd'hui ?**

Au-delà de l'aspect juridique, l'audition a confirmé l'absence de démarches et de soutien du Département auprès des jeunes victimes.

Sur la prévention spécialisée tout d'abord, M. Poiret indique qu'aucune décision n'est encore prise sur la baisse de 3 millions d'euros aux associations de prévention spécialisée, mais qu'il a simplement voulu demander aux maires s'ils étaient d'accord pour compenser une baisse de financement éventuelle du Département.

**Qui peut croire une seconde que les communes ont les moyens de se substituer au Département sur ses compétences prioritaires ? De plus, les courriers adressés aux maires ne laissent aucun doute sur le désengagement envisagé du Département.**

**Contact presse :**

Martin BESNIER, Secrétaire général du groupe écologiste au Département du Nord

0781500646 - [martin.besnier@lenord.fr](mailto:martin.besnier@lenord.fr)